

BACNET DDM

Détergent dégraissant désinfectant

Nettoyant, dégraissant et désinfectant des surfaces alimentaires.

S'utilise dans les cuisines, restaurants, locaux de stockage, de préparation, de transformation, pour les matériels de transport de préparation et de transformation des denrées alimentaires et produits d'origine animale. Convient pour éliminer toutes souillures grasses des sols, murs, plans de travail, chambres froides, équipements, ustensiles,...

Bactéricide : EN 1276 et EN 13697 y compris *Salmonella typhimurium*, *Listeria monocytogènes*.

Levuricide EN 1650 et EN 13697 (voir au verso pour plus de détails).

Mode d'emploi

Nettoyage : Diluer de 1 à 2 %.

Etendre la solution sur la surface à nettoyer.

Laisser agir au minimum 5 minutes.

Brosser si nécessaire puis rincer à l'eau claire.

Désinfection (sur surface rincée ou nettoyée) :

Dilution : se référer aux normes selon l'action désinfectante souhaitée. Etendre la solution sur la surface à désinfecter. Laisser agir 5 à 15 minutes selon l'efficacité désinfectante. Brosser si nécessaire puis rincer à l'eau claire.

Conditionnements

- Emballage : carton de 4 bidons de 5 Kg.

Données techniques

- Aspect : liquide limpide jaune

- pH : 10,4 - 11,4

- Densité : 0,99 - 1,01

Précautions

Éviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.

Ne pas utiliser en association avec d'autres produits, sinon il perdrait son efficacité désinfectante.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Stockage

Stocker à l'abri du gel.

Sécurité selon FDS

Corrosion cutanée, Catégorie 1B.

Lésions oculaires graves, Catégorie 1.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique, Catégorie 1.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique, Catégorie 2.

Produit biocide TP 2/4

Substances actives biocides : chlorure d'alkyl diméthyl benzyl ammonium, CAS : 68424-85-1, 51.00 g/kg, éthanol, CAS : 64-17-5, 9 g/kg.

Date limite d'utilisation optimale : 24 mois à compter de la date indiquée dans le numéro de lot présent sur l'emballage.

L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)5.55.27.65.27 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Conforme à l'arrêté français du 19/12/13 relatif au nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact de denrées alimentaires.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.

01-12-2023 Ind. 9 ■



	NORMES				SOUCHES
BACTÉRICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1276	1%	5 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 1276	1%	5 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium
	EN 13697	0,5%	15 min	20°C	Escherichia coli, Enterococcus hirae, Staphylococcus aureus, Pseudomonas aeruginosa
	EN 13697	0,5%	15 min	20°C	Listeria monocytogenes, Salmonella typhimurium
LEVURICIDE EN CONDITIONS DE SALETÉ	EN 1650	1%	15 min	20°C	Candida albicans
	EN 13697	1%	15 min	20°C	Candida albicans

